

« PAYS DE BLAIN »

Aménagements routiers pour :

- * la qualité de vie
- * la sécurité
- * la fluidité du trafic
- * le développement économique

Mars 2015



SOMMAIRE

- INTRODUCTION
- CONTEXTE
- ENJEUX DU PAYS DE BLAIN
- INFRASTRUCTURES
- ETUDE EN COURS
- CONCLUSION

A) INTRODUCTION

Chef lieu de canton de 14 communes pour 49000 habitants, BLAIN est situé à 14 kms de Nozay, 16 kms de Savenay-La Moère, et 35 kms de Nantes. La ville est traversée par deux axes routiers importants : la RN171 et la RD164, et aussi par les RD42 et RD15. Toutes ces routes se croisent en ville ou aux abords, provoquant de nombreux points noirs en fonction des flux de circulation.

La population blinoise proche des 10000 habitants dépassera les 12000 dans 10 ans, selon une étude récente du bureau Cerema.

Blain dispose d'atouts non négligeables sur son territoire, à savoir :

- une population en progression
- des équipements et des services en nombre
- un environnement agréable avec le Canal de Nantes à Brest, le Château de la Groulaie et la Forêt du Gâvre

Mais deux difficultés feront l'objet d'une analyse détaillée.

La première concerne les NUISANCES qui proviennent principalement du TRAFIC ROUTIER. Les nombreux poids lourds et convois exceptionnels provoquent des embouteillages à répétition, génèrent beaucoup de bruit, de la pollution par les fumées d'échappement. Ils occasionnent une dégradation récurrente des chaussées, ce qui augmente considérablement le bruit.

La seconde concerne le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. En effet, les commerces du centre-ville essaient de se maintenir avec difficulté et les entreprises industrielles sont quasi inexistantes sur le territoire. De ce fait, il manque beaucoup d'emplois sur place pour les actifs résidents.

Ces difficultés découlent de causes qui méritent d'être développées. Au travers des paragraphes suivants, nous apporterons les explications nécessaires. En résumé, Blain est une ville dortoir qui souffre de son enclavement, et elle aurait besoin d'être redynamisée.

B) CONTEXTE

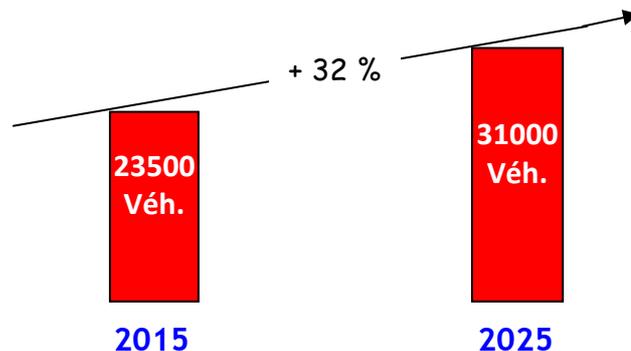
1) La circulation

Les chiffres de la circulation routière dans Blain (réf/Cerema 2014) :

- RN171 : 12700 véh/J (dont 15% de PL)
- RD164 : 7700 véh/J
- Autres: 3100 véh/J

= 23500 véhicules (dont 2300 PL) dans les rues chaque jour.

Le Céréma prévoit une augmentation d'environ 32 % de la circulation à échéance de 10 ans, c'est-à-dire + de 31000 véhicules dans la ville de Blain chaque jour.



La RN171, classée « **GRANDE LIAISON D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** » représente un axe transversal majeur pour les échanges économiques régionaux. L'augmentation du trafic des Poids Lourds est constante, ainsi que celui des convois exceptionnels et des transports de matières dangereuses.

L'activité du port de Saint-Nazaire entraîne un flux important et régulier de camions de marchandises. L'autoroute de la mer « Montoir-Gijon » qui va sans doute reprendre avec l'Espagne cette année va encore renforcer cette tendance.

Autre point inattendu : Un arrêté préfectoral récent interdisant désormais le passage des poids lourds sur la RD773 (Pontchâteau-Besné-Les Six Croix) avec déviation du trafic par Savenay a des conséquences indirectes sur d'autres axes. En effet, cette déviation entraîne un allongement de trajet pour les transporteurs. De ce fait, ils trouvent leur intérêt à emprunter la RN171 pour rejoindre Rennes, d'où une augmentation de la circulation sur cette nationale depuis la mise en place de la mesure.

Tous ces nombreux camions peinent à traverser Blain, se croisent difficilement sur le pont du canal. **LES EMBOUTEILLAGES EN VILLE SONT TRES FREQUENTS !**

En plus, pendant la période estivale, la circulation est accrue à cause des touristes qui empruntent la nationale pour rejoindre la côte atlantique.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les établissements scolaires blinois représentent plus de 3000 élèves (840 au Lycée, 1400 dans les collèges et 850 au primaire). Le lycée qui vient d'être agrandi, est déjà saturé. Les nombreux cars scolaires défilent matin et soir pour le transport de ces élèves. La difficulté de circulation pour tous ces bus est bien réelle. Elle contribue pour une part à accentuer les embouteillages en ville avec 74 ROTATIONS DE CARS CHAQUE JOUR DANS LES RUES.

2) Les nuisances

La circulation routière très dense occasionne beaucoup de nuisances pour les riverains et impacte plus largement toute la population blinoise, que ce soit aux abords de la nationale 171, de la Départementale 164, en périphérie ou en plein centre :

LE BRUIT (80 à 90 décibels au passage des PL pour plusieurs centaines de personnes concernées) La réglementation n'est pas respectée en matière d'exposition au bruit (réf/directive européenne 2002) La dégradation des chaussées entraîne un surplus de bruit au passage des camions

LA POLLUTION due aux fumées d'échappement, nuit à la santé des citoyens et à l'image de la ville (façades noircies)

LES DEGRADATIONS aux biens (vibrations entraînant des fissures dans les murs des habitations, d'où un coût de réparations de dommages dont les habitants ne sont pas responsables)

LES EMBOUTILLAGES fréquents dans les rues et surtout en centre-ville, qui impactent les commerces (difficile de flâner, d'où une baisse de clientèle).

Les habitants subissent tous ces désagréments au quotidien et sont parfois exaspérés, certains ont du mal à dormir. Les fumées rentrent inexorablement dans les maisons (murs noircis, ventilations encrassées prématurément, etc.)

3) La sécurité

La circulation est rendue difficile pour les piétons et les cyclistes. De nombreux enfants vont à pied à l'école (du primaire au lycée), ce qui représente une population en mouvement à des heures où la visibilité n'est pas toujours la meilleure. Plusieurs accidents sont intervenus sur des passages piétons ces dernières années, et beaucoup d'habitants se plaignent des difficultés pour traverser les axes. Par exemple, sur le boulevard de la Résistance, les poids lourds ne s'arrêtent pas toujours pour laisser passer les piétons.

Sortir de chez soi est aussi particulièrement difficile pour nombre de riverains longeant les grands axes, d'autant que pas mal de véhicules ne respectent pas la limitation de vitesse à 50km/heure en ville.

4) Dépenses publiques

Du fait d'un fort trafic de poids lourds sur des chaussées inadaptées, les autorités territoriales sont tenues d'engager sans cesse des dépenses de gros entretien. Aussitôt les réparations effectuées, aussitôt le revêtement se détériore à nouveau, avec une augmentation du bruit qui en découle.

5) Economie - Emploi

CREER DES EMPLOIS DURABLES DANS LE BASSIN DE VIE EST VITAL A BIEN DES EGARDS, QUE CE SOIT POUR LA POPULATION OU POUR LES ACTEURS DE LA VIE ECONOMIQUE.

Selon une étude récente du SCOT métropolitain, l'économie du Pays de Blain repose sur une filière agricole et agroalimentaire importante, bénéficie d'activités de génétique réputée et d'entreprises de «haute technologie», ce qui peut représenter un atout pour l'avenir. Elle est constituée aussi d'entreprises artisanales, de magasins de distribution, magasins de bricolage et d'électroménager, d'établissements de services, etc....

Les commerces du centre-ville ont parfois du mal à vivre, mais en revanche le tissu artisanal assure correctement les besoins des habitants, et il pourrait encore continuer à se développer dans les années à venir.

Dans le SECTEUR SECONDAIRE les emplois sont à peu près inexistant, alors que pourtant ils permettraient de fixer une partie des travailleurs résidents.

A ce niveau-là, le manque est important ! En effet, sur les 5000 actifs blinois, 30 % seulement travaillent sur le territoire (en baisse régulière), les 70 % restant travaillant à l'extérieur (dont plus de la moitié en région nantaise).

Se rendre au travail chaque jour en voiture ne va pas trop dans le sens du développement durable et représente un coût pour les personnes concernées. En plus en travaillant ailleurs, les personnes peuvent être amenées aussi à consommer ailleurs.

Sur un total de 5000

1500 actifs Travaillent sur le territoire	1750 actifs Travaillent en Région nantaise	1750 actifs Travaillent Ailleurs qu'à Nantes
30% Des emplois sur place	70 % des emplois hors du territoire	

L'activité agricole représente 5 % des emplois du bassin de vie et elle est constituée essentiellement d'exploitations d'élevage (lait et viande).

Le CHS du Pont Piétin, (750 agents) ainsi que la grande distribution, contribuent largement à contenir le nombre d'emplois locaux (15% des actifs blinois). Le secteur tertiaire reste une activité dominante sur Blain en matière d'emplois.

Au final, il serait important que des entreprises industrielles ou semi industrielles puissent s'implanter pour conforter la situation économique et créer des emplois sur place. Malheureusement, compte tenu de l'enclavement, et malgré des surfaces mises à disposition depuis plusieurs années dans les zones, il est difficile d'attirer des entreprises. Les professionnels sont plus attirés par des villes voisines comme Héric ou Savenay qui ont bénéficié ces dernières années d'un boom économique.

TANT QUE LES INFRASTRUCTURES D'ACCES ET DE LIAISONS NE SERONT PAS AMELIOREES L'ASPECT ECONOMIQUE NE POURRA QUE STAGNER, VOIRE DECLINER. IL Y A URGENCE À AGIR POUR FAIRE CHANGER CETTE SITUATION.

6) Les services

Sur Blain, des efforts ont été entrepris en matière de services à la personne : médecins, kinés, infirmières, dentistes, ambulances, pharmacies et autres services sociaux. Deux maisons de santé sont en cours de construction dans le but de conforter ce secteur, en particulier pour attirer des médecins généralistes et des spécialistes, car il manque ici certaines spécialités.

Deux établissements d'insertion sont présents (AIRE et ATRE), un pôle emploi, des agences intérim, établissements bancaires, et agences immobilières, etc.

L'accueil pour les personnes âgées continue de s'organiser autour de la maison de retraite qui s'agrandit et de l'établissement «Domicile services» qui projette de s'étendre. Des initiatives se font jour, comme l'idée d'un « village seniors », pour compléter la demande d'accueil croissante pour les personnes du 3ème âge.

Le maintien à domicile est assuré grâce à des associations efficaces.

En dehors de quelques spécialités médicales, les blinois disposent de la plupart des services nécessaires à leurs besoins.

C) ENJEUX POUR LE PAYS DE BLAIN

Depuis Juillet 2000, le Pays de Blain fait partie intégrante du SCOT METROPOLITAIN. Le SCOT a pour but de veiller au bon équilibre entre les territoires en matière d'habitat, de consommation des espaces, de développement des zones industrielles et commerciales.

Dans cet ensemble assez large de 6 intercommunalités et de 61 communes, la ville de Blain est classée «**POLE STRUCTURANT**». A ce titre, il est indiqué qu'elle doit être dotée de tous les services publics nécessaires sur place et de transports collectifs adaptés permettant aux habitants du territoire de pouvoir se déplacer facilement.

Dans cet esprit, selon les orientations du syndicat mixte du SCOT, Blain doit renforcer son rôle de pôle structurant, son projet urbain doit être développé visant à densifier l'activité du centre ville et à mettre en place un pôle multimodal pour assurer la cohérence des moyens de déplacements des personnes.

LE SCOT PRECISE AUSSI QUE LE RESEAU ROUTIER D'UN POLE STRUCTURANT DOIT ÊTRE RACCORDE AU RESEAU ROUTIER MAJEUR DANS LES MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES ET DOIT ÊTRE SANS CESSE AMELIORE POUR TENIR SON RÔLE, CE QUI N'EST PAS LE CAS ACTUELLEMENT.

D) INFRASTRUCTURES SUR BLAIN

1) LA RN171

Elle draine un trafic régional et interrégional de plusieurs départements, entre autres : la Loire Atlantique, le Maine et Loire, la Mayenne, l'Ille et Vilaine, la Manche. Les travaux de modernisation de cette nationale ont débuté dans les années 1990 dans le secteur de Châteaubriant-Laval et après 2000 entre Nozay et Savenay. Ci-dessous les différentes phases de grands travaux sur cet axe (qui a est maintenant départemental entre Nozay et Laval) :

1989-1991: Déviation Nord et Est de Châteaubriant
1996-1999: Section 2x2 voies entre Châteaubriant et Louisfert
1999-2001: Travaux entre Châteaubriant et Nozay
2000-2002: Travaux entre Savenay et Bouvron
2006-2008: Déviation de Pouancé
2008-2010: Déviation sud de Châteaubriant
2009-2010: Travaux entre Bouvron et l'Hôtel de France
2011-2011: Construction de giratoires entre Blain et La Grigonnais
2013-2018: Contournement de Cossé le Vivien
2014-2017: Contournement de Tréffieux
2013-2018: Contournement de Bouvron
2013-2014: Construction de giratoire à la Grigonnais (Pirudel)

LA MODERNISATION DE LA RN171 « PRESQUE » TERMINEE

La plupart des bourgs entre Laval et Saint-Nazaire sont désormais déviés ou le seront très prochainement comme Cossé le Vivien, Bouvron ou Tréffieux. Sur les 165 kms reliant Laval à Saint Nazaire, il ne reste plus que 17 kms à aménager, à savoir la portion « Hôtel de France - Blain - Nozay » qui compte 14,5 kms hors agglomération + 2.5 kms de traversée de Blain.

SI RIEN N'EST FAIT, BLAIN ET LA GRIGONNAIS SERONT BIENTÔT LES SEULS BOURGS A NE PAS ETRE CONTOURNES !

2) LA RD164 (Nort Blain Redon):

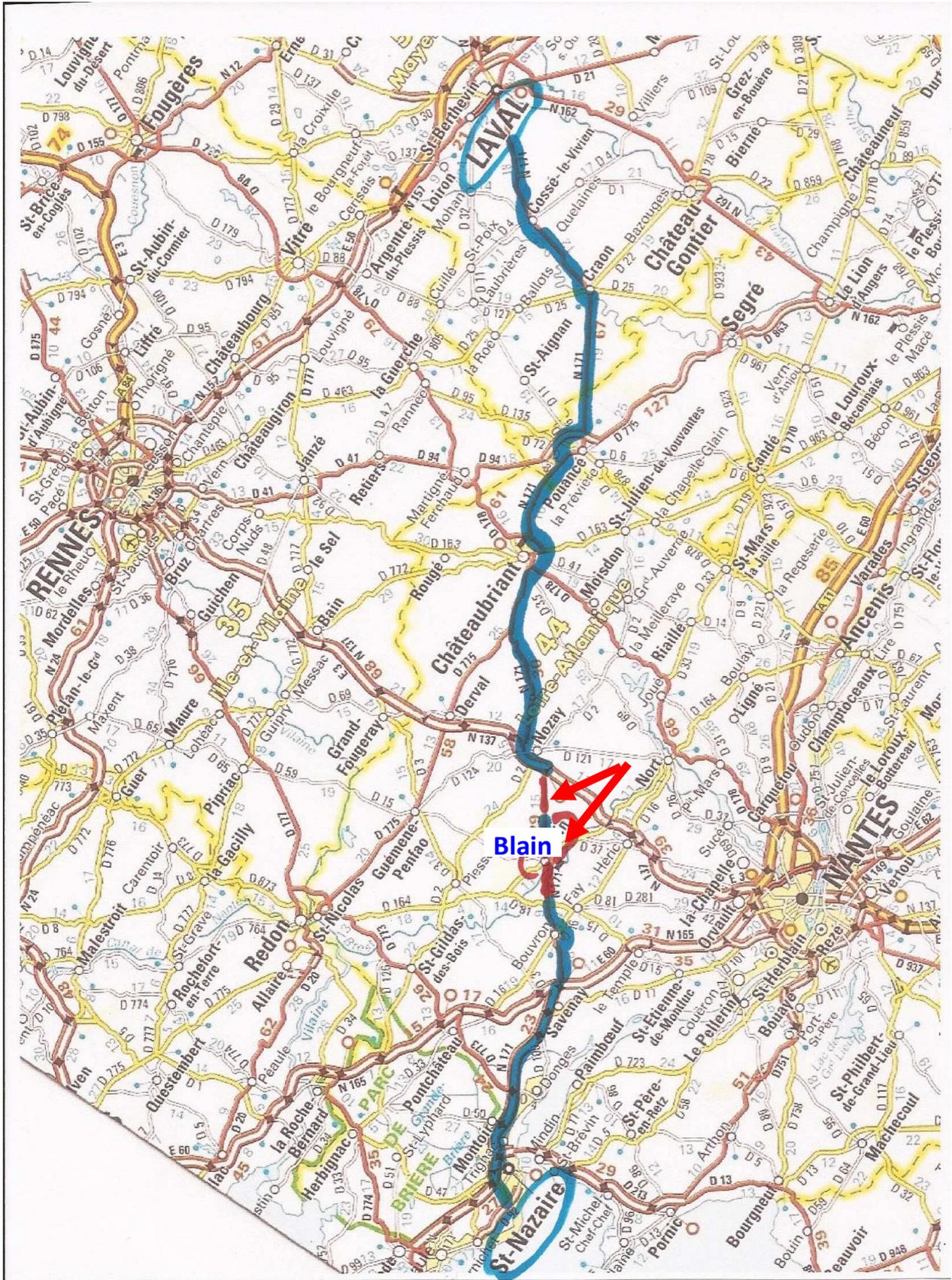
Elle est de plus en plus saturée, traverse la ville de Blain de part en part avec tous les désagréments constatés dans le centre, une situation préjudiciable pour les commerces et pour un aménagement harmonieux du centre-ville. Sur cet axe, la circulation est en très forte croissance, en particulier en lien avec les magasins de grande distribution présents au Nord-Est de la ville. Un contournement devrait nécessairement prendre en compte cet axe important.

2) LES RD 42- RD15 (Guémené, Le Gâvre)

Ces 3 autres routes départementales qui rentrent dans Blain ajoutent du trafic, et la « partie transit » de ces axes pourrait être déviée dans le cadre d'un aménagement global autour de Blain, ce serait le bon sens.

Modernisation de la RN171 : St NAZAIRE - LAVAL

Sur les 165 kms, il reste 17 kms à aménager



Portion déjà modernisée



Portion restant à aménager

E) ETUDE EN COURS

En 2013, le préfet de Région Mr De Lavernée a pris l'engagement de faire réaliser une étude de faisabilité de travaux entre la RN137 et la RN171 vers Bouvron, avec la prise en compte des contournements de Blain et de La Grigonnais. Le financement de cette étude est de 50 % pour l'État et 50% pour le Département qui a souhaité y intégrer le projet de liaison Ancenis-Savenay. Il est important à ce stade que Mr COMET, nouveau préfet, assure le suivi de cet engagement.

Objet de l'étude : comparer 2 scénarios

- Soit l'aménagement de la RN171 entre Nozay et Bouvron, intégrant les déviations de Blain et La Grigonnais. Un schéma qui s'inscrit dans une logique de poursuite de la modernisation de la nationale en cours actuellement.
- Soit la création d'une route nouvelle, s'inscrivant dans la continuité de la liaison Ancenis-Savenay, reliant la RN137 à la RN171 au sud de Blain. Celle-ci correspondant aux schémas d'aménagement envisagés par le Département.
- Ont été mis en place:
 - Un comité de pilotage (collectivités locales + services de l'État)
 - Un consultatif (associations d'habitants, chambres consulaires)

Chronologie des 6 phases:

- Phase 1 : enquête de circulation : 2 mois
- Phase 2 : état des lieux faune-flore et milieux naturels: 6 mois
- Phase 3 : diagnostic environnemental sur l'aire d'étude: 4 mois
- Phase 4 : définition des scénarios d'aménagement: 3 mois
- Phase 5 : études de variantes: 2,5 mois
- Phase 6 : concertation: 1.5 mois
- Ces différentes phases devant se terminer environ vers fin 2015

La phase 3 du diagnostic environnemental a été réalisée et le rapport a été rendu.

Désormais, la poursuite de l'étude passe par UN ACCORD MINISTERIEL!

Combien de temps faudra-t-il attendre pour savoir s'il y a poursuite ou non des travaux d'étude ? Interrogation lourde de conséquences...

IL SERAIT EN EFFET TOTALEMENT INCOMPREHENSIBLE QUE L'ETUDE NE PUISSE SE POURSUIVRE, CAR LA REALISATION DE TRAVAUX EST VITALE POUR LE PAYS DE BLAIN :

- * **POUR LA FLUIDITE DES TRANSPORTS**
- * **POUR LA VISIBILITE DES ZONES**
- * **POUR LA VITALITE DE L'ECONOMIE LOCALE**
- * **POUR LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS.**

F) CONCLUSION

Dans les années 90, Blain avait déjà demandé un contournement. En Juin 2000 elle a délibéré à nouveau pour le même motif, puis encore la même chose en 2011. La population et les élus attendent ce contournement pour résoudre les problèmes de **NUISANCES et de SECURITE et promouvoir le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** par le désenclavement.

La nationale est en cours de modernisation en amont et en aval de Blain, mais jusque là, rien de prévu en ville ; de ce fait entre Saint-Nazaire et Laval, Blain et La Grigonnais semblent pour l'instant abandonnés à leur sort, avec toute cette circulation et les conséquences qui en découlent.

Au regard de l'importance de la RN171 pour l'économie régionale, il est important qu'elle soit modernisée et sécurisée. Le contournement de Blain permettrait de résoudre les difficultés que posent les autres routes autour de la ville.

MODERNISER LA RN171 : OUI.

Mais ne pas contourner les agglomérations n'est pas logique !

AUTANT DE BONNES RAISONS POUR REALISER LES AMENAGEMENTS :

- * Développer le territoire blinois par de meilleures infrastructures
- * Favoriser les échanges économiques entre les pôles secondaires
- * Détourner le trafic de transit qui pénalise la qualité de vie des habitants.
- * Sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes.
- * Interdire le passage des camions en centre ville qui pénalisent le commerce.
- * Dynamiser le centre qui a bien besoin d'une nouvelle vitalité.
- * Créer des emplois durables sur place avec l'implantation d'une ZI et ZA
- * Apporter de la visibilité par une implantation au bord du futur contournement.

LE CONTOURNEMENT EST INDISPENSABLE :

Si l'on veut éviter que Blain ne devienne un goulot d'étranglement pour le trafic avec les conséquences néfastes pour la population et pour les usagers.

La qualité des infrastructures est essentielle pour :

- * Assurer le développement économique
- * Dynamiser le centre-ville
- * Améliorer la qualité de vie des habitants

POLE STRUCTURANT pour la région, Blain est malheureusement victime de son enclavement.

- * Blain-Contournement est mobilisée pour obtenir ces aménagements
- * Les collectivités territoriales le sont également (municipalité et CCRB)
- * Les acteurs économiques sont directement intéressés par ce projet
- * Toute la population est concernée.

UNE DECISION DE POURSUITE DE L'ETUDE EST ATTENDUE, POUR QUE DES TRAVAUX SE REALISENT ENFIN DANS L'INTERET GENERAL.



PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Nantes, le 02 AOUT 2013

LE PREFET

Monsieur le président,

Suite à la réunion du 20 juin 2013, je vous confirme qu'une étude d'opportunité pilotée par le Conseil Général de Loire-Atlantique et l'État va être lancée pour comparer des scénarios d'aménagement de la RN 171 et de la liaison départementale entre la RN137 et Bouvron. Cette étude visera à comparer deux scénarios : d'une part, la réalisation du barreau routier entre la RN137 et la RN171 en continuité du projet de liaison départementale entre Ancenis et Savenay, via Nort-sur-Erdre, avec mesures incitatives sur la RN171 pour dévier le transit et d'autre part l'abandon du projet de barreau routier du conseil général de Loire-Atlantique et la modernisation lourde de la RN171 (y compris déviations d'agglomérations).

S'agissant du calendrier de cette étude, un appel d'offres va être lancé pour recruter un bureau d'études avant la fin d'année 2013. Les premiers résultats de l'étude devraient pouvoir vous être présentés en 2014.

En fonction des résultats de cette étude et des arbitrages qui interviendront dans le cadre des discussions sur les futures contractualisations routières, il pourra être envisagé l'engagement des études opérationnelles du scénario retenu.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Christian de LAVERNÉE

Monsieur Serge BOUCARD
Président de l'association Résistance
35 Boulevard de la Résistance
44130 BLAIN

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
Service intermodalité, aménagement et logement (M13MG395)
5 rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263 NANTES cedex 2
Tél : 02.72.74.75.03 - Fax : 02.72.74.75.09
Courriel : DREAL-Pays-de-la-Loire@developpement-durable.gouv.fr
Site internet : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>
M13MG395_RN171



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Nantes, le 13 FEV. 2002

LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PREFET DE LA LOIRE ATLANTIQUE

Monsieur le Président,

Vous avez attiré mon attention sur la nécessité de réaliser les études de la déviation de Blain sur la RN 171 et de programmer les travaux au plus vite.

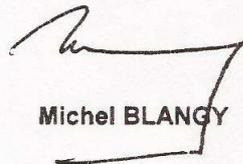
Conformément à l'engagement pris par l'Etat avant l'enquête publique relative à l'aménagement de cette section et suivant les recommandations de la commission d'enquête, je vous confirme que l'étude de la déviation de Blain a été initiée, en concertation avec les communes concernées dès le mois de mai 2001.

Cette étude est financée dans le cadre du contrat Etat-Région. Elle consiste à réaliser dans un premier temps un diagnostic portant sur le fonctionnement de l'agglomération, à déterminer les besoins et les fonctions devant être assurés par une déviation et à identifier les contraintes environnementales, économiques, urbaines, sociales et techniques. Cette phase de l'étude est prévue au second trimestre 2002. Dans un deuxième temps interviendra la recherche de tracés possibles.

La démarche sera conduite en cohérence avec les réflexions menées par la commune dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme, décidée par délibération du conseil municipal du 28 juin 2001.

Par contre, le contrat Etat-Région ne prévoit pas le financement des travaux de réalisation de la déviation de Blain, dont le coût ne pourra être estimé qu'à l'issue de la phase d'études. Ce financement devra être examiné dans le cadre de la révision à mi-parcours du contrat ou dans un exercice de programmation ultérieur.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Michel BLANGY

Monsieur Rémy BAZILE
Président de l'Association Résistances
41, Boulevard de la Résistance
44130 - BLAIN

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES
8 RUE DE CHATEAUBRIAND - 44000 NANTES - TÉLÉPHONE : 02 40 08 64 64 - TÉLÉCOPIE : 02 40 47 66 66
ADRESSE POSTALE : 6 QUAI CÉNERAY - BP 33515 - 44035 NANTES CEDEX 1

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
du 27 JANVIER 2000

L'an deux mille, le vingt-sept janvier, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles HEURTIN, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 20 Janvier 2000

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 26

PRESENTS : MM. HEURTIN, MORANDEAU, FLIPPOT, PREVOST, Mme LEGOUX, MM. POULAIN, BUSSON, HUGRON, BERENGUER, BOULIGAND, BOURIGAULT, CABAS, Mmes CHIGNAC, GUIHO, MM. JOULAIN, LEDUC, LEROUX, LOISEAU, Mmes NICOLAS, OLIVIER, MM. QUARY, PELE, PLUMELET, RENO, Mme ROLLAND, M. SEROT.

EXCUSES : M. SEROUX (pouvoir à M. HEURTIN), M. DESBOIS (pouvoir à M. HUGRON), M. RAJALU.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme OLIVIER, M. BOURIGAULT

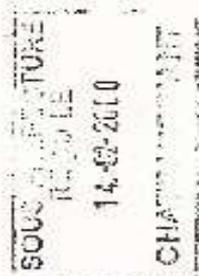
OBJET : *Demande de concours auprès de la Direction Départementale de l'Équipement pour une étude de déviation de la R.N. 171*

Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, une enveloppe a été débloquée pour améliorer le tronçon SAVENAY/AVAL de la R.N. 171 qui relie SAINT-NAZAIRE à LAYAL. Cet aménagement routier concerne pour l'essentiel la mise hors gel de la structure de la chaussée, la mise en sécurité de la plateforme, la reprise du profil en long, le réaménagement des carrefours, la limitation des accès par regroupement, les réalisations d'un créneau de dépassement, d'une déviation de BOUVRON et d'un aménagement de la traversée du bourg de La GRIGONNAIS.

Conscient de l'évolution préoccupante du trafic routier du tronçon qui traverse la Ville de BLAIN et inquiet tant pour la sécurité que pour le bien-être des riverains et usagers si aucun aménagement conséquent n'était réalisé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de demander à l'Etat l'inscription d'une déviation de BLAIN dans l'aménagement de la RN 171 et de solliciter le concours des services de l'Équipement pour étudier le principe d'une déviation de BLAIN.*

Date de dépôt
en Sous-Préfecture :
14 Février 2000
Date de publication
en Mairie : 17 Février 2000
Le Maire,



Extrait certifié conforme,
BLAIN, le 8 Février 2000,
Le Maire,

